

Province du Brabant wallon - Arrondissement de Nivelles

Commune de LASNE

ADMINISTRATION COMMUNALE Service Urbanisme Place Communale, 1

1380 LASNE

Tél.: 02 / 634 05 75 - Fax: 02 / 634 05 79

urbanisme@lasne.be

Le titulaire du permis avertit, par envoi, le Collège communal et le Fonctionnaire délégué du début des actes et travaux, <u>quinze jours avant le commencement</u> – <u>(Art. D.IV.71 CoDT)</u> et fournit la preuve du paiement de la caution prévue garantissant la viabilité et la beauté de la voirie, de ses accès et ses abords.

<u>OBJET :</u>	URBANISME – Permis d'urbanisme – Commencement des travaux
	Référence du permis d'urbanisme :
J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux de :	
Sur le bien sis	
Pour lesquels un permis m'a été octroyé le	
Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle habitation, nous vous invitons à prendre contact avec le service Population (02/634.05.66) afin d'attribuer un numéro de police au bâtiment.	
Nom et adresse du propriétaire :	
Nom et adresse de l'entrepreneur :	
Nom et adresse de l'architecte :	
	Le déclarant,